



Avenir des contrats de ville

Contribution de Labo Cités - Janvier 2022

L'art et la culture dans les contrats de ville : ne pas faire l'impasse !

Labo Cités, centre de ressources politique de la ville en Auvergne-Rhône-Alpes, souhaite apporter sa contribution à la commission chargée de réfléchir à l'avenir des contrats de ville, en centrant son propos sur le rôle et les enjeux de la culture pour les quartiers politiques de la ville. Les projets artistiques et culturels conduits dans les quartiers prioritaires contribuent à part entière aux projets de territoire. Nous sommes convaincus que la culture constitue un véritable levier de développement social et un puissant vecteur de lien social qui a le mérite de ne pas passer par l'affirmation identitaire. Or compte tenu du contexte actuel, marqué par la transformation de nombreuses politiques publiques et la fragilisation des financements pour la politique de la ville et pour les politiques culturelles, nous plaçons pour **une reconnaissance pleine et entière de la culture dans les futurs contrats de ville.**

Contexte et constats

Si la culture a disparu en tant que volet historique de la politique de la ville et n'apparaît plus de manière explicite dans les contrats de ville, elle a fait cependant l'objet d'une convention d'objectifs 2016-2020 entre le ministère de la Ville et le ministère de la Culture et d'une instruction interministérielle (culture et politique de la ville) « relative à l'intégration des enjeux culturels au sein des contrats de ville », datant de mai 2015. Mais qui s'en souvient ?

Malgré les fluctuations des objectifs poursuivis et la faiblesse des budgets alloués qui fragilisent les projets comme les acteurs, la culture fait pourtant encore l'objet de nombreuses actions, portées généralement par les acteurs locaux et soutenues principalement par les communes, parfois par les intercommunalités, mais aussi par différents programmes nationaux ou régionaux. Et tous les partenaires des contrats de ville semblent reconnaître l'intérêt des projets artistiques et culturels pour les quartiers populaires.

Portant sur différentes disciplines artistiques, les actions menées cherchent, en première lecture, à faciliter l'accès à l'art et à la culture, à développer les pratiques artistiques de la population dans la cité et à l'école, et à donner une place aux habitants des quartiers dans des événements culturels à l'échelle des villes et des agglomérations. Mais les projets visent aussi l'insertion sociale et professionnelle des habitants et le désenclavement des quartiers en contribuant à leur changement d'image. Ils renforcent le sentiment d'appartenance à un territoire et permettent de construire et partager des imaginaires communs. Par ailleurs, ils accompagnent régulièrement les opérations de renouvellement urbain, avec notamment des actions autour de la mémoire du quartier. Les projets se caractérisent généralement par l'accent particulier mis sur la participation des habitants et la mixité sociale et culturelle.

Les artistes sont évidemment au cœur de ces projets. Si de tout temps, les artistes ont été les témoins de leur société, ils sont de plus en plus nombreux aujourd'hui à s'engager plus avant et à devenir acteurs à part entière des transformations sociales.

Profitons de ces conditions favorables pour développer le volet culturel et artistique des contrats de ville.

Propositions

Dans le cadre des 40 ans de la politique de la ville, rappelons que les journées nationales consacrées à la culture ont été organisées dans la métropole de Lyon, les 13 & 14 novembre 2018. À cette occasion, une « Plateforme de propositions pour l'avenir culture et politique de la ville » a été élaborée par les participants qui nous semble toujours d'actualité¹. Les propositions Labo Cités s'en inspirent et s'articulent autour de quatre axes principaux qui se déclinent en une série d'orientations :

1/ Inscrire la culture comme un axe non optionnel des futurs contrats de ville et, pour ce faire, il importe de :

- ▶ convaincre les décideurs, élus et techniciens que l'art et la culture sont fondamentaux ;
- ▶ faire prendre conscience au service public de la culture (qui comprend les institutions, les équipements, certains services des collectivités comme les archives, la DRAC, etc.) de sa responsabilité en la matière.

2/ Faire des QPV des territoires d'expérimentation des droits culturels, en :

- ▶ actant la reconnaissance des droits culturels dans le contrat de ville ;
- ▶ soutenant des projets qui posent et mettent en débat la question des droits culturels ;
- ▶ mobilisant un large champ de compétences ;
- ▶ favorisant des projets intergénérationnels et s'appuyant sur l'expérience et le vécu des générations d'ancien.n.es.

3/ Accompagner par la culture le développement des quartiers populaires en :

- ▶ s'appuyant sur les projets culturels de territoire quand ils existent ;
- ▶ développant les équipements culturels de proximité ;
- ▶ s'adossant sur le réseau des établissements culturels et le service public de la culture, dans le cadre d'une convention ou d'une charte (à l'image de la charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon) ;
- ▶ inscrivant obligatoirement un volet culture dans les conventions de renouvellement urbain et en diversifiant les projets financés ;
- ▶ consacrant 1% du coût des opérations de travaux publics (1%TP) se déroulant dans les quartiers prioritaires au soutien de projets artistiques et culturels dans l'espace public ;
- ▶ encourageant les artistes à aller à la rencontre des habitants ;
- ▶ multipliant les résidences d'artistes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

4/ Faciliter l'accès à l'art et à la culture aux habitants des quartiers populaires en :

- ▶ accueillant les habitants dans les équipements culturels par une politique tarifaire adaptée ;
- ▶ accompagnant les habitants à aller à la rencontre des œuvres, par le biais notamment de la médiation culturelle ;
- ▶ encourageant et développant les parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves, de l'école au lycée ;
- ▶ contribuant à développer les pratiques artistiques de la population ;
- ▶ favorisant une approche participative, impliquant les habitants dès la phase de conception des projets ;
- ▶ mobilisant un large champ de compétences (acteurs culturels, éducatifs, travailleurs sociaux, professionnels de l'insertion...) et de réseaux (réussite éducative, solidarité, prévention...).

¹ La plateforme n'est plus consultable en ligne.